



MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR
auprès des Nations Unies
(Permanent Mission of Madagascar to the United Nations)
820 Second Avenue Suite 800
New York, NY 10017 - U.S.A.

Tel: (212) 986-9491 / (212) 986-9492 • Fax: (212) 986-6271 • E-mail: repermad@rcn.com

PREMIERE COMMISSION

DEBAT GENERAL SUR LE DESARMEMENT ET LA SECURITE INTERNATIONALE

Mme Angeline MOHAJY
Représentant de MADAGASCAR

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'emblée de vous adresser les chaleureuses félicitations de ma délégation pour votre élection à la présidence de la Première Commission. Vos expériences et vos connaissances particulières en matière de désarmement nous aideront sûrement à parvenir à des résultats substantiels sur les nombreux points à notre ordre du jour. Nos félicitations s'adressent également aux autres membres du Bureau. En tout cas, soyez assuré du soutien de ma délégation dans l'accomplissement de votre mandat.

Monsieur le Président,

Dans le contexte international actuel, relativement agité et préoccupant, Madagascar tient à réaffirmer son attachement aux processus multilatéraux en vue d'un désarmement total et complet. Pays en développement confronté aux problèmes quotidiens de la pauvreté, nous n'avons d'autres recours qu'au système de sécurité collective que nous avons institué dans la Charte de notre Organisation pour garantir la sécurité de nos populations. Voilà pourquoi nous insistons, d'une part, sur le rôle central de l'ONU dans l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales et, de l'autre, sur l'exercice partagé, dans un cadre multilatéral, de la responsabilité collective dans la gestion des problèmes mondiaux. Ces principes, nous les avons réaffirmés dans la récente Déclaration du Millénaire.

Malheureusement, la fin de la guerre froide qui a fait naître tant d'espérances, en particulier dans le domaine du désarmement, n'a donné aucun souffle nouveau au multilatéralisme. Nous sommes confrontés à l'impuissance de notre Organisation devant l'ampleur des problèmes de la pauvreté et à sa paralysie face à la multiplication des conflits régionaux. La Conférence sur le désarmement, le seul forum multilatéral de négociations des instruments de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement, reste bloquée, incapable d'avancer sur des questions de fond ou de procédure. Pire encore, l'ensemble du droit positif sur tous les aspects du désarmement, résultat de nombreuses années d'efforts, est miné d'un côté par le refus d'un certain nombre d'Etats d'adhérer aux traités en vigueur, de l'autre par des décisions unilatérales de se retirer de tel ou tel instrument.

Monsieur le Président,

Même si la situation globale paraît alarmante, des initiatives parallèles ont produit des résultats positifs sur lesquels nous devons réfléchir. Nous pensons notamment à l'initiative canadienne qui a permis à la conclusion de la Convention sur les mines antipersonnel. D'autres initiatives se sont manifestées dans d'autres domaines, il faut les encourager en mobilisant les ressources nécessaires pour leur aboutissement. Pour une petite délégation comme la mienne, qui aura des difficultés certaines pour couvrir toutes les consultations sur les projets de résolutions, nous profitons du débat général pour faire connaître nos positions sur les points inscrits à notre ordre du jour.

Ainsi, pour Madagascar, la non-prolifération, la réduction et l'élimination des armes nucléaires et autres armes de destruction massive constituent les objectifs fondamentaux d'un désarmement général et complet. Le Traité sur la Non- Prolifération (TNP) doit être renforcé et les mécanismes régionaux, comme les zones exemptes d'armes nucléaires, soutenus et respectés. Nous espérons que la Conférence d'examen du TNP de 2005 seraient en mesure d'adopter de nouveaux mécanismes de surveillance et de contrôle.

Le trafic des armes légères constitue également une menace réelle contre la stabilité et la sécurité des petits Etats. Le régime actuel de transparence et d'identification devrait être amélioré pour mieux s'assurer des origines et des destinations de ces petites armes sur le plan international.

Monsieur le Président,

D'une manière générale, ma délégation, membre du groupe africain et du mouvement des pays non-alignés, soutient les positions exprimées par ces deux groupes soit au cours du débat général soit au cours des consultations officieuses futures. Nous espérons que cette session nous permettra de trouver les voies et moyens pour revitaliser le processus multilatéral de désarmement.